

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 12 AVRIL 2012

❧❧❧

Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Jean-Pierre DOMECCQ,
Mme Marie-Lyse GASTON, Mme Anne BARBET,
M. Robert BAREILLE, Mme Dolorès CABELLO, M. Patrick MAILLET,
Mme Véronique PEBEYRE, Adjoint
Mme Marie-José ROMEO, Mme Jeanine DUTECH, Mme Georgette SALHI,
M. Jean-Michel BRUGIDOU, Mme Eliane BELLEGARDE,
Mme Eliane YTHIER, Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE,
M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Nathalie REGUEIRO,
M. Fabien REICHERT, M. Nicolas MALEIG, M. Gilles BITAILLOU,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, M. Daniel LACRAMPE,
M. Gilbert EHRET, Mme Jany N'HAUX.

Délégations de vote :

M. Yves TOURAINÉ donne pouvoir à M. Fabien REICHERT,
Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à Mme Véronique PEBEYRE,
M. Jean-Marie GINIEIS donne pouvoir à Mme Anne BARBET,
M. Philippe GARROTE donne pouvoir à M. Jean-Pierre ARANJO,
Mme Jeanne LARAN donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM,
Mme Florence AGRAZ donne pouvoir à Mme Jany N'HAUX.

❧❧❧

1 - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2012

Monsieur MAILLET expose que ce projet comprend deux sections équilibrées en dépenses et en recettes.

*** Section Investissement : 5 868 755,10 €**

*** Section Fonctionnement : 12 137 903,00 €**

La construction du budget primitif 2012 s'inscrit dans un contexte économique contraint.

L'Etat s'est engagé dans la réduction des déficits publics. Depuis quatre ans, la réforme générale des politiques publiques a conduit l'Etat à diminuer de manière conséquente les dotations accordées aux collectivités pour l'exercice de leurs compétences.

Le désengagement de l'Etat s'opère donc bien de deux façons :

- retrait des services et/ou des moyens des services déconcentrés de l'Etat,
- gel voire baisse des dotations aux collectivités territoriales.

Pour notre Commune cela se traduit dans les faits puisque depuis le débat d'orientation budgétaire, la principale dotation, la DGF, baisse encore cette année (- 36 000 €). Nous n'avons pas encore l'assurance de maintenir les dotations de péréquation que sont la DSR et la DSU à leur niveau de 2011. Ces restrictions et cette opacité sont une nouveauté qui rend la construction budgétaire difficile.

De plus, pour l'année 2012, l'attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle disparaît (- 104 719 €).

Enfin, les compensations de l'Etat sur les exonérations fiscales baissent à hauteur de 22 154 €.

Au final, la difficulté de l'exercice consiste à construire un budget avec la perte de 162 873 € de dotation.

Alors comme nous l'avons indiqué, lors du débat d'orientation budgétaire, la baisse des dotations nous invite à être encore plus exigeant sur la maîtrise de nos dépenses.

Ainsi, les charges à caractère général, autrement dit les charges de fonctionnement, baissent de 1 % par rapport à 2011, malgré la création de services nouveaux répondant aux besoins exprimés des Oloronais (Ecoute Oloron Proximité, navette urbaine annualisée, guichet unique aux profit des associations, optimisation de nos moyens mécanique au service de la propreté en 2 x 8 heures, ...) et malgré la hausse des coûts des fluides.

Les recettes de fonctionnement restent identiques à 2011. La baisse des dotations de l'Etat sera tout juste compensée par la hausse du produit de la fiscalité locale. Comme indiqué dans le Débat d'Orientation Budgétaire, même si nous sommes largement en deçà des moyennes fiscales de la strate, il a été fait le choix cette année de procéder à une hausse très mesurée des taux d'imposition en raison du contexte de crise que nous connaissons et à l'heure où les prélèvements obligatoires s'abattent sur tous les citoyens.

Le rythme de restauration des finances locales sur lequel nous nous sommes engagé devra pour l'avenir prendre en compte le contexte économique et les diminutions de recettes.

Toutefois, le désengagement de l'Etat ne nous conduit pas, comme ça a pu se produire ailleurs, à ne plus continuer d'investir sur la Commune.

Au contraire, nous l'avons vu lors du débat d'orientation budgétaire, la Commune d'Oloron Sainte-Marie investit en moyenne 400 €/habitant à comparer à 300 €/habitant pour les communes de la strate.

L'effort consenti en la matière par la Commune répond certes aux besoins exprimés par les Oloronais mais permet aussi de soutenir l'économie locale. Pour rappel, les collectivités territoriales, qui ont l'obligation par ailleurs de présenter des budgets en équilibre, assurent 70 % des investissements publics.

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES

Elles sont réparties comme suit :

1) Remboursement d'emprunts	810 000	€
2) Opérations d'équipement	4 585 459	€
3) Valorisation des travaux en régie	120 000	€
4) Solde d'exécution négatif	353 296,10	€

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 868 755,10 €
--	-----------------------

Acquisitions et travaux

Environ 50 opérations sont inscrites au budget, les principales étant les suivantes :

- 1048	Réhabilitation de la place de Jaça	340 000 €
- 1120	Confluence espaces publics (1 ^{ère} phase)	450 000 €
- 1126	Pôle multi activités « La Fabrique » (1 ^{ère} phase)	300 000 €
- 1135	Aménagement de la Mairie (1 ^{ère} phase)	200 000 €
- 140	Aménagement vestiaires stade rugby	730 000 €
- 158	Toiture et décor Cathédrale (1 ^{ère} phase)	230 000 €
- 176	Aménagement aire de jeux jardin public.....	140 000 €
- 183	Eclairages terrain annexes	122 000 €
- 184-186 et 187	Diverses études.....	130 000 €
- 500	Réfection Voirie	500 000 €
- 516	Travaux écoles primaires (toiture Navarrot, ...)	102 000 €
- 517 et 106	Réfection – Eclairage public	141 719 €
-	Autres opérations	1 199 740 €
TOTAL		4 585 459 €

RECETTES

Elles sont réparties comme suit :

- 10222 FCTVA	466 252 €
- 10223 TLE	80 000 €
- 13 Subventions d'investissement	717 680 €
- 16 Emprunts	2 428 190,33 €
- 024 Cessions	225 000 €
- Recettes d'ordre (amortissement + virement)	1 271 230 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé	680 402,77 €

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 868 755,10 €
--	-----------------------

Subventions sur opérations supérieures à 50 000 € :

- 1048 – Réhabilitation RN 134	140 000 €
- 1124 – Aménagement de la Gare	128 639 €
- 140 – Aménagement vestiaires stade de rugby	108 000 €
- 158 – Toiture et décor Cathédrale	80 000 €
- 518 – Dépendances bleues	70 000 €
- 614 – Restauration intérieure Sainte-Croix	60 000 €

.../...

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES PAR NATURE

011 Charges à caractère général	2 616 750 €
012 Charges de personnel	5 864 769 €
014 Atténuations de produits	37 000 €
65 Charges de gestion courante	1 973 154 €
66 Charges financières	370 000 €
67 Charges exceptionnelles	5 000 €
68 Dotations aux amortissements	905 367 €
023 Virements à la section d'investissement	365 863 €

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	12 137 903 €
---	---------------------

011 Charges à caractère général **2 616 750 €**

Les charges à caractère général baissent de 4,4 % par rapport à 2011. En cette période de crise, un effort conséquent a été réalisé sur ce poste qui absorbe malgré tout la navette urbaine sur l'année, et la hausse des coûts des fluides (GDF, EDF, carburant).

012 Charges de personnel **5 864 769 €**

Les charges de personnel augmentent de 2,1 % pour plusieurs raisons : glissement vieillesse technicité, revalorisation du régime indemnitaire, et intégration en CDI ou en CDD des agents du trinquet et de la plateforme de communication.

65 Charges de gestion courante **1 973 154 €**

Les autres charges de gestion courante baissent de 5 %.

La principale raison est la fin de la plateforme de communication au 31/03/2012 (article 658.00).

A noter que l'aide au tissu associatif intégrant le festival de jazz augmente sur le même chapitre de 6,1 %.

66 Charges financière **370 000 €**

La hausse très modérée de ce chapitre provient de l'orientation particulièrement favorable des taux dans le contexte que l'on connaît. Cette orientation ne pourra, hélas, que très difficilement se retrouver à l'avenir.

RECETTES PAR NATURE

- 70	Produit des Services du Domaine	220 000 €
- 72	Travaux en régie	120 000 €
- 73	Impôts et Taxes	8 394 803 €
- 74	Dotations, subventions et participations	2 650 000 €
- 75	Autres produits de gestion courante	670 000 €
- 013	Atténuation de charges	53 000 €
- 76	Produits financiers	100 €
- 77	Produits exceptionnels	30 000 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	12 137 903 €
---	---------------------

70 Produits des Services du Domaine **220 000 €**

Légère augmentation liée au contexte favorable des coupes de bois.

72 Travaux en régie **120 000 €**

A noter que ce chapitre est toujours en augmentation d'année en année. Il correspond à la volonté d'augmenter la part des investissements directement issu du travail du personnel municipal.

73 Impôts et taxes **8 394 803 €**

- Fiscalité directe :

Les taux d'imposition sont arrêtés à :

- TH : 10,64 %
- FB : 13,20 %
- FNB : 30,86 %

- Contribution directe : 3 314 167 €

- Attribution de compensation et divers :

- Attribution de compensation	4 520 000 €
- Taxe sur l'électricité	230 000 €
- Taxe sur droit de mutation	180 000 €
- Droits de place	37 000 €
- Autres	113 636 €

74 Dotations subventions et participations **2 810 150 €**

Ce chapitre qui comprend essentiellement la DGF et les compensations d'exonération fiscales est en baisse d'environ 160 000 € soit 5,7 % démontrant bien le désengagement de l'Etat d'année en année.

75 Autres produits de gestion courante **670 000 €**

Ce chapitre concerne la location de bâtiments et les redevances des fermiers et reste relativement stable.

.../...

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, par **25 voix POUR** et **8 CONTRE** (LABARTHE, ADAM, LACRAMPE, N'HAUX, LARAN, AGRAZ, SARTOLOU, EHRET),

- **ADOPTE** le budget primitif de l'exercice 2012 arrêté aux chiffres précités,

- **FIXE** les taux d'impositions tels que précités.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 12 avril 2012.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 20/04/2012

Bernard UTHURRY